



Envoyé en préfecture le 13/12/2019

Reçu en préfecture le 13/12/2019

Affiché le

ID : 029-212901474-20191213-20191209-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le onze décembre à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses réunions sous la Présidence de **Monsieur Bernard PELLETER**, Maire de la Commune de MELLAC.

Présents : **CHAPOULIE** Franck, **CLUGERY** Georges, **COSTALES** Francine, **DARRACQ** Gilles, **ESCOLAN** Séverine, **KERVAGORET** Yvonne, **LE CRANN** Nolwenn, **LE BRONZE** Serge, **LE GALL** Gilda, **LESCOAT** Christophe, **LOZACHMEUR** Gilles, **MAREC** Jean-François, **PÉRON** Christelle, **PLANTEC** Michèle, **PRUD'HOMME** Jeanine, **STEPHAN** Liliane, **VENDOMELE** François.

Absents excusés : **HENRIO** Philippe, **LE DU** Cyrille, **PIERRE** Marie-France, **SAFFRAY** Morgane, **TALMONT** Patrick

Madame Marie-France Pierre donne procuration à Madame Yvonne Kervagoret.
Monsieur Patrick Talmont donne procuration à Monsieur Christophe Lescoat.
Madame Morgane Saffray donne procuration à Madame Nolwenn Le Crann.

Monsieur Philippe Henrio a quitté à séance à 19h30.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Madame Séverine Escolan a été désignée secrétaire de séance.

□ □ □ □ □ □ □ □

Objet : Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2020

Objet : Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2020

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs des services communaux applicables à partir du 1^{er} janvier 2020.

Voici les nouvelles propositions :

Service	Tarifs au 01/01/2020
Bibliothèque	
Inscription moins de 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux et de l'AAH	-
Inscription adultes de 25 ans et plus	10,00 €
Carte vacanciers : pour 2 mois	5,00 €
Caution vacanciers (à l'inscription)	100,00 €
Carte collectivités (écoles, associations,...) mellacoises	-
Carte collectivités (écoles, associations,...) appartenant à QC	10,00 €
Sport Ados	
Forfait hebdomadaire	7,00 €
Activités exceptionnelles : char à voile, laser blade, surf, banane surf, karting, accrobranches, parc aventures, parc d'attraction, etc... (la journée)	11,00 €
Equitation (la journée)	6,50 €
Stage thématique (4 jours)	30,00 €
Mini-camp (4 jours)	50,00 €
Animations sportives et culturelles hebdomadaires	
Inscription annuelle (roller, badminton...)	10,00 €
Cycle découverte (5 séances)	7,00 €
Atelier théâtre inscription annuelle	165,00 €
Tarifs scolaires	
Cantine - Prix du Repas	
- Elèves	2,80 €
- Adultes	5,00 €
Garderie - Prix de la Présence	
- Matin	1,55 €
- Soir	1,85 €
Location de salles	
Foyers communaux	
½ journée	37,00 €
Journée	73,00 €
Salle polyvalente	
Journée	175,00 €
Weekend	300,00 €
Caution (à la réservation)	250,00 €
Restaurant scolaire (aux associations)	
Journée	73,00 €

Droits de place	
Espace Mitterrand (journée, si travaux de remise en état)	79,00 €
Parking du stade (journée)	6,00 €
Location de matériel aux particuliers	
Table de 2m avec bancs/chaises	5,00 €
Table de 3m50 avec bancs/chaises	
Banc à l'unité	1,00 €
Chaise à l'unité	0,50 €
Livraison du matériel	32,00 €
Remorque	42,00 €
Cauton (à la réservation)	50,00 €
Photocopies	
Format A4 - prix à l'unité	0,25 €
Format A3 - prix à l'unité	0,35 €
Cimetière	
Taxe d'inhumation / d'exhumation	25,00 €
Ouverture caveau par agent communal (ouverture par l'allée)	49,00 €
Creusement tombe par la Commune (tombe existante)	168,00 €
Séjour caveau provisoire	
- De 1 à 30 jours	47,00 €
- A partir du 31ème jour et par journée supplémentaire	2,50 €
Vacation funéraire (tarif unitaire)	26,00 €
Dispersion des cendres (si intervention agent communal)	23,00 €
Plaque stèle « jardin du souvenir »	44,00 €
Concession au Cimetière (caveau / tombe)	
50 ans	460,00 €
30 ans	241,00 €
15 ans	131,00 €
Colombarium	
50 ans	460,00 €
30 ans	189,00 €
15 ans	94,00 €
Cinériss	
50 ans	250,00 €
30 ans	131,00 €
15 ans	68,00 €

Le Conseil municipal adopte les nouveaux tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2020.

Votes :
 Pour : 21 (Procurations : M.F. Pierre, M. Saffray, P. Talmont)
 Contre : 0
 Abstention : 0



Fait et délibéré à Mellac
 Certifiée exécutoire,
 Le Maire, Bernard PELLETER